

Nord vaudois-Broye



Grâce aux travaux réalisés ces dernières années et à la pose d'une passerelle métallique, il est désormais possible de parcourir le chemin de ronde sans interruption.

JEAN-PAUL BERNARD

«On veut rendre au château la place qui lui revient»

Grandson
Plus de 16 millions ont déjà été investis dans la restauration patrimoniale de l'édifice. Dix de plus devraient l'être d'ici à 2026

Frédéric Ravussin

Comme Morat, comme Sempach ou comme le Grütli, Grandson est un nom qui résonne dans la mémoire collective de la Suisse à l'échelle historique. Et son château, le deuxième plus grand du pays, avec. Malgré ce passé glorieux, la Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (SKKG) qui le possède et la Fondation du château de Grandson qui l'exploite ont constaté des faiblesses structurelles et patrimoniales. Mais aussi un désintérêt croissant du public, symbolisé par une baisse de fréquentation de l'édifice et un déficit budgétaire chronique. Ils ne sont pas pour autant restés les bras croisés, se lançant il y a six ans dans une restauration centennale qui bat actuellement son plein.

«Parmi les objectifs poursuivis, il s'agit de remettre le château de Grandson à la place touristique et culturelle qu'il doit occuper», souligne son nouveau conservateur, Camille Verdier. Depuis 2012, 16 millions ont déjà été investis par la SKKG. S'ils concernent d'abord les aspects extérieurs du bâtiment - toi-

tures et façades, donc -, ils ne sont pas restés sans conséquences sur ce qu'il renferme. «Il faut savoir que si l'enveloppe est médiévale, on retrouve à l'intérieur des témoins de toutes les époques depuis son édification au XIII^e siècle», précise Dominique Montavon, l'un des membres de la communauté d'architectes chargée de ces restaurations. Ainsi, des peintures murales du XVII^e siècle de l'époque des baillis fribourgo-bernois ont été mises au jour.

Les profondes transformations lancées sous l'impulsion de Bettina Stefanini, la présidente de la SKKG, ouvrent de nouvelles perspectives. Conduites sous la surveillance des Monuments et sites, elles ont libéré des espaces tels qu'ils devaient l'être au XVI^e siècle. Une surface 350 m² viendra augmenter la taille

de l'exposition permanente. Et une surface exceptionnelle de 600 m² a également été dégagée pour des expositions temporaires. Le visiteur pourra notamment découvrir dans ces nouvelles pièces nombre d'objets encore jamais montrés publiquement. Notamment l'une des trois plus importantes collections d'arbalètes du monde.

Équipé d'un ascenseur

Mais c'est aussi un renouveau muséal qui attend le château, désormais accessible de fond en comble au moyen d'un ascenseur. Un groupe d'experts planche sur la question. Il dévoilera ses conclusions en début d'année prochaine. Le résultat sera, lui, tangible en 2026. Tout un symbole, cette date coïncidant avec le 550^e anniversaire de la bataille de Grandson.

De nombreux chantiers et transformations attendent donc encore un édifice qui reste ouvert 363 jours par an (il n'est fermé qu'à Noël et le jour de l'an). Les nombreuses animations, proposées notamment par l'Association des Amis du château, ont ainsi permis de freiner l'impact négatif du chantier sur le nombre de visiteurs, passé de 35 000 à 30 000 en 2018.

Prochaine grande échéance en vue, la traditionnelle Fête médiévale des 17 et 18 août devrait à nouveau accueillir quelque 4000 personnes. L'occasion idéale de découvrir ce qui a déjà été réalisé pour augmenter l'attractivité de l'édifice. Comme ce chemin de ronde qu'il est désormais possible de parcourir de bout en bout sans interruption, notamment grâce à la pose d'une passerelle.

Les voitures ne devraient pas revenir

● Ce qui a également participé à la notoriété du château de Grandson, c'est la jolie collection de vieilles voitures que la famille Filipinetti - propriétaire de l'édifice entre 1956 et 1983 - avait installée au rez-de-chaussée nord-est du bâtiment. Parmi les modèles exposés, les visiteurs appréciaient particulièrement la Rolls-Royce Phantom I de Greta Garbo et l'Austin 10hp Cambridge Saloon ayant appartenu à Winston Churchill. Rapatriées par la SKKG fin 2017 dans le canton de Zurich

pour y être restaurées, ces voitures ne devraient pas retrouver leur «garage» nord-vaudois originel. «Ce n'est en tout cas pas prévu pour le moment, souligne le conservateur Camille Verdier. Déjà parce que le château n'offre pas des conditions de conservation correctes pour ces véhicules historiques; 84 000 francs ont été nécessaires pour restaurer la Rolls-Royce.» C'est pour cette même raison hygrométrique que le château n'abritera pas non plus de manière permanente les

nombreuses toiles de maîtres (Hodler, Amiet, Giacometti ou Anker) que possède la SKKG. Et la directrice du château, Sylvie Gellein, de compléter, comme si elle voulait soutenir l'argument de son conservateur: «Il y a quelques années, nous avions monté une exposition en collaboration avec le Musée suisse de la mode qui mariait des habits anciens et ces voitures. Nous n'avons pas pu la laisser ouverte très longtemps, car les vêtements souffraient trop.» **F.R.A.**

Vallée de Joux

Hausse des nuitées hôtelières

Le tourisme comblé peut sourire. L'an dernier, 22 749 hôtes ont passé la nuit dans les hôtels de la vallée de Joux, soit une hausse de 13,6% par rapport à 2017. Le résultat d'une météo clémente, de plusieurs grands événements et peut-être des effets du marketing sur le marché suisse, estime le directeur de Vallée de Joux Tourisme, Cédric Paillard. Un résultat d'autant plus satisfaisant que la Vallée fonctionne toujours sans l'Hôtel des Horlogers, principal hébergement de standing, en reconstruction. Prochain défi, les JOJ 2020 qui vont mobiliser les acteurs touristiques de la Vallée. **E.L.B.**

Corcelles/Payerne

Au revoir du syndic Gogerat

Réuni mercredi, le Conseil communal de Corcelles-près-Payerne a pris congé du syndic Alexandre Gogerat et du municipal Jean-Claude Sehmman, démissionnaires. Dans le même temps, Olivier Cherbuin et Dominique Losey ont été assermentés, tout comme Nicole Rapin, première syndique de la bourgade de 2500 âmes. Les élus ont aussi validé un crédit pour l'équipement d'une zone industrielle et une vente de terrain, de même que les comptes et la gestion 2018. Un bénéfice de 879 000 fr. solde l'année après 723 000 fr. d'amortissements supplémentaires et réserves. **S.G.**

Orbe

Enfants invités à vider leur chambre

Une centaine de musiciens, comédiens et danseurs de 3 à 18 ans animeront Orbe, samedi et dimanche à l'occasion de la 12^e Show'Bertiade des Z'enfants. Une belle raison offerte aux commerçants d'ouvrir leurs portes dimanche. Dans cette optique, le centre-ville sera aussi investi, de 11 h à 15 h, par des jeunes (jusqu'à 17 ans) désireux de se débarrasser d'objets ou d'habits qu'ils ne mettent plus dans le cadre d'une opération «Vide ta chambre». Ils seront étalés sur des tables, à louer 5 francs. Ce montant servira à financer la rénovation du City stade de Montchoisi. Inscriptions: vtc1350@gmail.com. **F.R.A.**

Orbe

Arnaque aux panneaux solaires

Le nom de VOénergies est utilisé par des escrocs, prévient l'entreprise. Des inconnus ont en effet approché à plusieurs reprises une habitante d'Orbe pour lui proposer une installation de panneaux solaires début juin. L'entreprise en appelle à la vigilance: elle ne démarcher aucun client par téléphone ou sur le pas-de-porte. VOénergies recommande de contacter la police ainsi que son service client au moindre doute. Le fournisseur d'énergies est évidemment à disposition pour de réels panneaux solaires ou thermiques, signale-t-il dans un communiqué. **E.L.B.**

La Côte

Des cours pour apprendre le groove en groupe

Nyon

André Courbat a ouvert une école qui privilégie l'apprentissage instinctif de la musique. Élèves en concert à la Fête de la musique, samedi

Musicien dans des groupes rock et enseignant de cours privés depuis de nombreuses années, André Courbat a déjà organisé des ateliers collectifs de musique pour des élèves qui apprennent à jouer d'un instrument seuls à la maison. Avec l'ouverture, à Nyon, de l'école Collectif Groove - par l'association à but non lucratif dont il est le président -, le musicien donne une autre envergure à l'apprentissage de la musique de manière instinctive et collective plutôt que technique et solitaire.

Le concept de l'école, logée dans les locaux retapés d'un vieux bâtiment communal au chemin de Bourgogne 10, repose sur un constat: «L'enseignement de la musique n'est souvent pas adapté aux aptitudes des élèves, estime André Courbat. Avant 10-12 ans, l'apprentissage technique est difficile étant donné que l'indépendance des doigts n'est pas encore acquise, alors que c'est l'âge idéal pour acquérir le sens du rythme et de l'oreille. Les enfants apprennent de manière instinctive, sans que le cerveau s'en mêle. C'est là qu'ils intègrent le groove.»

Le groove? «C'est la manière dont un morceau de musique balance, poursuit le musicien. Et pour que ça pulse, il faut que chacun amène sa touche. D'où l'intérêt d'être en groupe. Moi, je joue le rôle d'enseignant arrangeur.» Alain Courbat précise qu'il ne s'agit pas de classes réunissant des élèves jouant d'un même instrument. Chaque membre du groupe a un instrument différent.

Et pour les débutants, il est possible d'en changer en cours de route, grâce à la collection conséquente d'instruments mis à disposition par l'association.

Enfants, adolescents et adultes sont les bienvenus au Collectif Groove, où les mots performance et compétition ne font pas partie du vocabulaire. «Au contraire, chacun progresse à son rythme. Il s'agit plutôt d'apprendre à laisser de la place aux autres, d'apprendre à les mettre en valeur et à être mis en valeur par les autres», ajoute le Nyonnais.

«Les enfants apprennent de manière instinctive, sans que le cerveau s'en mêle. C'est là qu'ils intègrent le groove»



André Courbat
Enseignant

Autre spécificité de l'école, les élèves auront l'occasion de procéder à des enregistrements de leurs prestations, comme dans un studio. «Je veux leur faire profiter de ma longue expérience dans ce domaine, se réjouit le guitariste nyonnais. Cela leur permettra d'entendre ce qu'ils ont joué ou chanté, et donc d'avoir une certaine distance.» Le travail des élèves inscrits depuis l'ouverture de l'école en septembre 2018 sera présenté samedi (13 h 30-15 h) à la place du Midi, devant La Combe.

Yves Merz

www.collectifgroove.com

Des logements à loyer modéré prévus à Morges

Immobilier
Une cinquantaine d'appartements avec des rabais allant jusqu'à 400 francs verront le jour dans le quartier Églantine

Après les Halles et Îlot Sud dans le secteur de la gare, c'est au nord-ouest de Morges qu'un autre quartier commence à sortir de terre. Sur la parcelle Églantine, où 450 logements vont être bâtis, le chantier a démarré. Bonne nouvelle pour les ménages disposant d'un revenu modeste, un des quatorze bâtiments prévus portera 51 appartements à loyer modéré qui devraient être habitables fin 2020.

Le Conseil communal de Morges a validé le projet mercredi soir en octroyant un droit distinct et permanent à la Société coopérative d'habitation L'Églantine Morges pour construire l'immeuble en question. L'organe délibérant a également accepté de financer un abaissement des loyers de 10%, ce qui selon les prévisions correspondra à un subventionnement annuel d'environ 92 000 francs. Le Canton fera de même, portant ainsi le rabais accordé aux occupants des logements à 20%.

Concrètement, le loyer mensuel d'un deux-pièces de 60 m² passera de 1210 à 968 francs. Pour

un quatre-pièces de 100 m², celui-ci s'élèvera à 1541 francs, contre 1926 francs initialement.

L'aide des collectivités ne sera cependant effective que pour une durée de quinze ans au terme desquels les loyers ne seront pas augmentés. Pendant cette période, la Commune devrait verser environ 1,4 million de francs de subventions. Elle s'acquittera également des frais d'équipements évalués à 600 000 francs. Tout en recevant chaque année des promoteurs immobiliers 130 000 francs pour la mise à disposition du terrain. Au total, les revenus pour la Ville se monteront à 9,75 millions de francs sur 75 ans, durée programmée du droit distinct et permanent.

51

appartements à loyer modéré vont sortir de terre dans le futur quartier Églantine

Les 51 nouveaux logements viendront compléter l'offre actuelle d'appartements à loyer modéré sur le territoire morgien. Aujourd'hui, six coopératives proposent quelque 379 logements (d'une à cinq pièces) subventionnés ou conventionnés. **R.C.**